

TEST D'ENTREE EN BIQUALIFICATION Métiers de la Montagne Lycée Polyvalent R. Frison-Roche, CHAMONIX

Ce document est à lire avec attention avant d'entamer toute démarche



Etape n°1 : S'inscrire aux tests d'entrée 2012

Comment se procurer le dossier d'inscription ?

- directement au secrétariat de direction du LPO Frison Roche.
- ou retirer le dossier lors des portes ouvertes du samedi 10 mars 2012 (de 9h à 13h).
- ou télécharger le dossier sur le site www.cite-scolaire-chamonix.com à la rubrique « lycée polyvalent ».

Pièces du dossier d'inscription à retourner avant le vendredi 16 mars 2012 au secrétariat de direction après l'avoir complétée soigneusement et lisiblement :

- la **fiche de candidature**
- le **chèque de 15 €** à l'ordre de l'agent comptable du LPO Frison Roche (pour la participation aux frais d'organisation des tests d'entrée).
- la **copie bulletin du 1^{er} trimestre** de l'année scolaire 2011/2012 du candidat.
- la **copie des trois bulletins** de l'année scolaire 2010/2011 du candidat.

⚠ **Tout dossier parvenu après le 16 mars 2012 ne sera pas retenu.**

⚠ **Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.**

Pour toute question technique, veuillez adresser un mail à :

- biquelifmontagne@gmail.com pour l'option montagne
- biquelifski@gmail.com pour l'option ski alpin

Etape n°2 : la première journée de test

- elle aura lieu le **mardi 27 mars 2012**
- une **convocation** sera envoyée par courrier une semaine avant, au domicile du candidat

Le jour de l'épreuve, le candidat devra **obligatoirement** fournir :

- le **certificat médical**, autorisant la « **pratique des sports de montagne et de la course** ». Pour simplifier les démarches, ce certificat devra couvrir également la deuxième journée de test (03 mai 2012). Il doit donc être réalisé après le 04 février 2012 (un certificat médical est valable 3 mois).
- la **copie de la carte d'identité** du candidat

⚠ **Tout candidat sans certificat médical ne pourra pas participer aux épreuves du test.**

⚠ **Tout candidat sans copie de sa carte d'identité ne pourra pas participer aux épreuves du test.**

Toutes les **informations pratiques** : tenues, heures et lieux de RDV, repas, vestiaires...seront sur le site www.cite-scolaire-chamonix.com / rubrique « lycée polyvalent » et sur la convocation papier.

A l'issue de l'étape 2, les candidats recevront dans un **délai de 20 jours**, un courrier qui précisera s'ils sont admissibles pour la seconde journée de test.

Dans le cas contraire, (si le candidat n'est pas admissible) les coordonnateurs sous couvert du chef d'établissement préciseront dans le courrier les raisons de la non-sélection du candidat (sportives ou scolaires).

Etape n°3 : la seconde journée de test

- elle aura lieu le **jeudi 03 mai 2012**
- une **convocation** sera envoyée par courrier une semaine avant, au domicile du candidat

Le jour de l'épreuve, le candidat devra **obligatoirement** fournir :

- la **copie de son bulletin scolaire** du 2^{ème} trimestre 2011/2012
- la **lettre de motivation**

⚠ **Tout candidat sans bulletin scolaire du 2^e trimestre ne pourra pas participer aux épreuves du test**

⚠ **Tout candidat sans lettre de motivation ne pourra pas participer aux épreuves du test**

Toutes les **informations pratiques** : tenues, heures et lieux de RDV, repas, vestiaires...seront sur le site www.cite-scolaire-chamonix.com / rubrique « lycée polyvalent » et sur la convocation papier.

Etape n°4 : Classement

A l'issue de l'étape 3, une commission de classement composée des coordonnateurs, de professeurs du lycée, des conseillers principaux d'éducation et du chef d'établissement se réunit pour classer les candidatures.

Compte tenu de l'importance attachée à l'entretien et aux résultats scolaires, les dossiers des candidats ne sont pas nécessairement classés du point de vue des performances sportives. Les attentes relatives aux formations bi-qualifiantes ne doivent pas être assimilées à celles qui ont cours dans les pôles espoirs ou France. Les résultats scolaires occupent une place centrale dans le processus de décision étant donné la charge de travail (préparation du tronc commun notamment) sur les trois années pour la filière générale (2^{nde} puis série S ou ES).

Etape n°5 : Affectation

Attribution des points AFFELNET par le chef d'établissement :

L'effectif de candidats retenus est limité du fait des contraintes d'encadrement et du nombre de places à l'internat.

Le chef d'établissement établira trois listes :

- o élèves en liste principale (999pts)
- o élèves en liste complémentaire (500pts)
- o candidatures non retenues (sans bonification de points)

Ces points de bonification sont destinés à **favoriser l'affectation dans l'établissement**, suivant la procédure AFFELNET*.

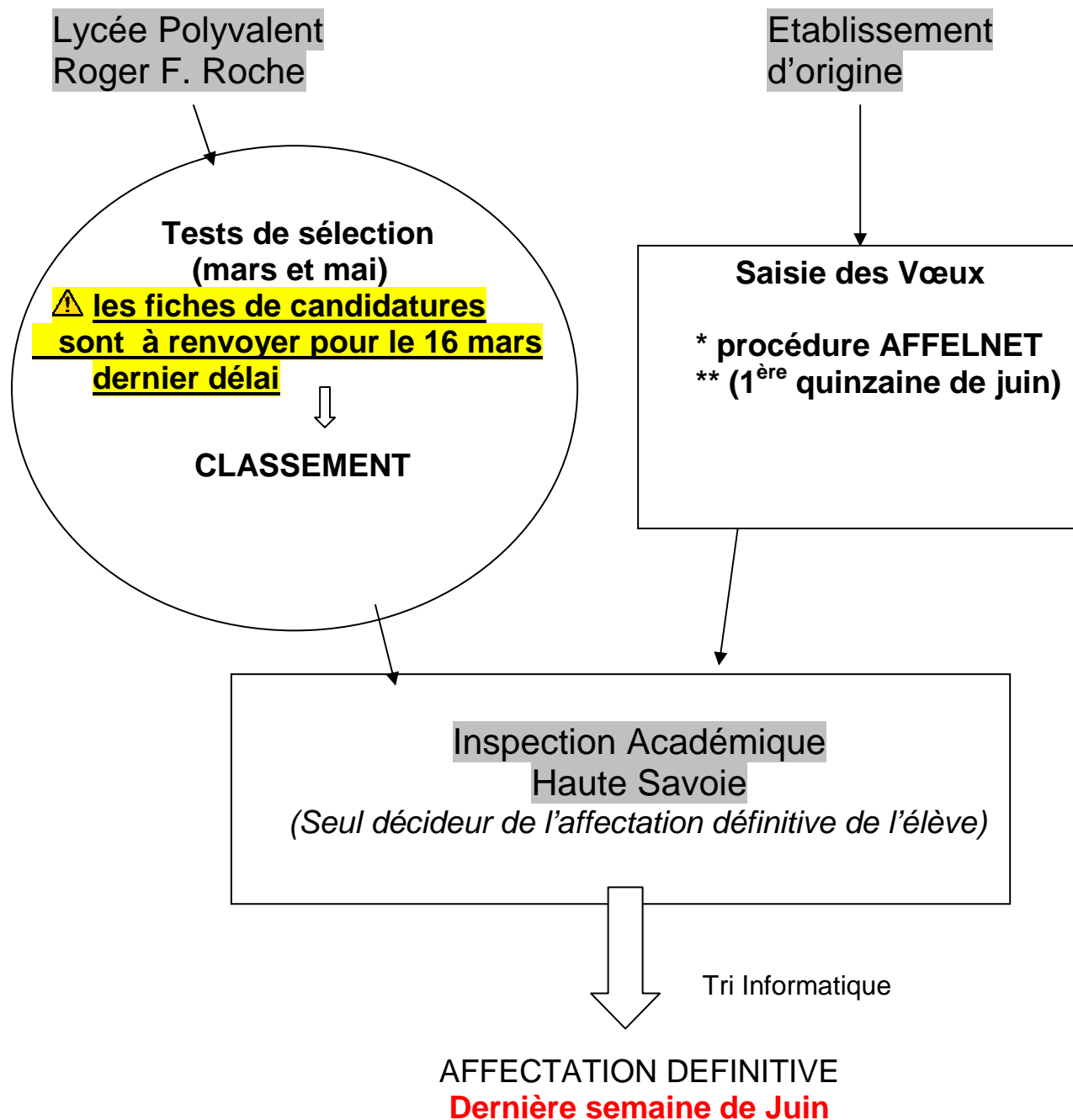
⚠ **Pour des raisons de confidentialité, aucun résultat ne sera donné par téléphone.**

- Le Lycée Polyvalent Roger Frison Roche transmet les listes ainsi constituées à l'Inspection Académique de Haute Savoie, qui décidera de l'affectation des élèves (voir schéma ci-après).

Etape n°6 : vous êtes affecté(e)

- vous devrez compléter un dossier d'inscription qui vous sera envoyé vers la fin du mois de juin et le **ramener en personne (début juillet)** lors de la chaîne d'inscription (date précisée lors de l'envoi du dossier, en général fin juin/début juillet).

Affectation en biquilification
au LPO Frison Roche
CHAMONIX



* AFFELNET : Affectation des Elèves par le Net

Chaque élève est amené au mois de mai-juin à formuler des vœux d'affectation par le biais de son établissement d'origine.

** le calendrier d'orientation de fin d'année n'étant pas encore paru à ce jour, les dates sont portées de manière indicative.